**Marie-France Piguet, *Individualisme. Une enquête sur les sources du mot*, Paris, CNRS, 2018, 193 pages.**

 Après un premier ouvrage consacré à l’histoire du mot *classe* (*Classe*. *Histoire du mot et genèse du concept*, Presses universitaires de Lyon, 1996), Marie-France Piguet s’intéresse à l’apparition et à l’évolution du mot *individualisme* principalement pendant les deux Restaurations (1814-1830) et, dans une moindre mesure, pendant le reste du siècle. Selon elle, l’étude s’impose car le concept, s’il existe depuis très longtemps déjà, se révèle omniprésent dans nos sociétés modernes. Le terme, quant à lui, est bien plus récent que ce qu’il désigne mais il occupe également une place de premier plan aussi bien dans les discours intellectuels que dans le langage courant.

 Piguet précise que sa démarche est de type sémasiologique, autrement dit, elle part « des mots, des formes, pour aller vers la détermination du sens » (p. 11). Il faut ajouter qu’il ne s’agit pas d’une recherche du sens originel du mot *individualisme*, mais plutôt d’une étude historique de son influence sur le discours intellectuel de l’époque. Au fil des huit chapitres de son ouvrage (que nous décrirons successivement), elle interroge la perception du mot dans plusieurs domaines (politique, religieux, social, économique et philosophique) et la manière dont il est opposé, lié, voire même confondu avec d’autres termes proches. Son corpus, assez vaste et fouillé, se compose d’articles de presse (en particulier du *Producteur*, mais aussi du *Globe*) et de nombreux écrits de penseurs de l’époque. Loin de rendre l’ouvrage confus (il est par ailleurs écrit dans une langue très accessible), la mise en lien de tous ces textes permet à l’auteure de montrer le débat, souvent implicite, qui entoure la définition de l’*individualisme*, terme encore relativement polysémique à l’époque.

 Au début de son ouvrage, l’auteure s’attache à démontrer que si le mot ne nait qu’au début du XIXe siècle, son concept existe déjà bien avant. Contrairement à ce que mentionne le TLFi, le mot est attesté en 1815 dans un écrit du baron Frénilly sous la forme *individuellisme*. Il signifie alors « division des esprits » ou « morcèlement des doctrines » (p.25) et sert exclusivement à critiquer le protestantisme. En l’absence d’autres occurrences, le mot apparait comme un hapax, mais Piguet suppose qu’il est déjà bien répandu dans le discours intellectuel. En effet, son usage se propage assez rapidement dans la presse et en politique. Par ailleurs, sa sortie de la catégorie des néologismes dans l’édition de 1834 du dictionnaire de Boiste est significative de sa disponibilité. L’auteure considère que le terme est devenu courant dans la dernière partie du siècle, même si sa signification demeure assez vague et varie fortement en fonction du domaine.

 Dans le chapitre deux, elle expose les conditions qui ont pu favoriser l’expansion du mot au cours des années 1820. Durant cette période, les usages varient, mais une majorité d’auteurs le connotent négativement. En effet, nombreux sont ceux qui craignent que l’esprit émancipateur de la Révolution ne s’éteigne jamais et qu’il empêche la formation d’une société nouvelle. À l’inverse, quelques auteurs le décrivent comme une possibilité de renouvèlement de la condition du citoyen, dont la pensée n’est dès lors plus bridée par un quelconque pouvoir. À côté de cela, le domaine religieux emploie le terme afin de qualifier les courants séparatistes au sein de l’église. Piguet analyse également le transfert sémantique du mot à des domaines de l’affectif dans lesquels il qualifie dès lors l’effacement des liens dans la société (en particulier dans les familles).

Après ce panorama des usages du mot, l’auteure établit la difficulté à le définir à l’époque. *Individualisme* est souvent rapproché d’*égoïsme* (lui-même parfois rapporté au despotisme, ce qui est paradoxal dans une certaine mesure) ou de l’amour propre et peut même se rapporter au calcul de l’intérêt personnel. L’auteure expose ensuite les implications de cette définition et les enjeux politiques qu’elle motive. Elle démontre toute l’ambigüité du terme, utilisé à tort et à travers pour désigner différentes notions et retrace le débat opposant *Le Producteur* à Benjamin Constant. Tandis que le premier qualifie ce mot de barbare (au sens de primat de la violence et de la force), le second le donne comme la possibilité pour chaque individu de développer ses facultés intellectuelles sans aucune restriction (ce qui mènerait, selon lui, à une « église des sciences »).

 La suite de l’enquête montre la grande confusion qu’entretiennent les mots i*ndividualisme* et *individualité*. Leibniz invente le second en 1710 pour désigner ce qui est propre à un individu, ses qualités (d’où le suffixe -ité, par opposition avec -isme, désignant plutôt une doctrine). La relative proximité – aussi bien sur le plan formel (même étymon) que sémantique – des deux termes rend difficile leur distinction. Piguet explicite notamment le cas de Montlosier, un antirévolutionnaire qui utilise l’un pour l’autre et « établit un lien entre ce qu’il nomme *individualité* et l’idée de l’égalité » (p. 101).

 Après avoir exploré l’usage d’*individualisme* en rapport avec des mots proches, l’auteure montre la manière dont le terme a été compris en opposition avec *association* et *socialisme*. Le premier, calqué du saint-simonisme, est défini comme une union de personnes se joignant dans un but commun. De là à le confondre avec le *socialisme*, il n’y a qu’un pas et c’est ainsi que ces deux termes se retrouvent en opposition avec *individualisme*. Selon Piguet, c’est cette antonymie qui lui donne son sens strictement négatif et lui confère une dimension socioéconomique encore d’actualité au XXe siècle.

 Abordant un tout autre versant, le chapitre six traite de l’apport du mot à la philosophie et à la spiritualité. Dans les deux domaines, la définition donnée se rapproche de *raison individuelle*. Piguet remarque que philosophes et théosophes ne s’opposent pas : leur vision demeure péjorative et stigmatise l’autonomie de l’individu. Néanmoins, la philosophie a également tendance à lier le mot aux idées d’*anarchie*, de *transition* et de *scepticisme*, caractéristiques de la crainte de l’époque de ne pouvoir trouver une alternative viable à l’Ancien Régime.

 Le chapitre suivant aborde simultanément quelques réflexions d’ordre plus général sur *l’individualisme* et son lien avec l’*égoïsme* dans les cultures occidentales. L’auteure s’intéresse en particulier à la définition de Tocqueville dans le second volume de son *De la démocratie en Amérique* (1840). Elle relève treize occurrences *d’individualisme* dans l’ensemble du texte, dont six dans des passages définitoires, et interroge ce souci de définir une notion « en dehors de tout contexte polémique, d’autant qu’il s’agit d’un mot qui appartient à son vocabulaire depuis 1835 au moins ». De plus, Tocqueville se place d’un point de vue qu’on peut qualifier de sociologique, ce qui rend sa définition bien moins péjorative que celle des autres auteurs de l’époque : l’*égoïsme* relève de l’homme ; l’*individualisme*, du citoyen.

 Enfin, le dernier chapitre explore le domaine lexicographique et tente de dégager une typologie des définitions du mot. Piguet observe une première vogue consistant à une définition par opposition avec *association* et par rapprochement avec *isolement* (alors que ce terme est finalement peu utilisé dans les autres domaines). Elle relève également un ajout sémantique assez intéressant de la part de Maurice Le Châtre en 1865 : l’*individualisme* entraine la concurrence. Cet ajout indique bien toute la portée, à la fois sociale, économique et politique du terme. Par la suite, la définition encyclopédique disparait au profit d’une analyse des traits sémantiques.

 Sur la base de toutes ses recherches, Piguet conclut que le mot *individualisme* émerge suite à la convergence de trois sources : les débats politiques et religieux entourant la Restauration (matrice langagière du néologisme), la sensible confusion avec l’*égoïsme* et la notion de *transition* entre deux époques historiques qui traduit une crainte du tarissement de la solidarité encore plus tangible à l’heure actuelle.

 Cet essai s’adresse à toute personne désireuse de prendre connaissance des origines du mot *individualisme*, mais offre également un panorama très intéressant des répercussions du concept durant le XIXe siècle. Piguet possède un style limpide et vulgarise suffisamment les théories des auteurs qu’elle mobilise, ce qui rend son ouvrage accessible à la plupart. Finalement, on ne peut qu’espérer un approfondissement de cette étude, et pourquoi pas une enquête sur l’*individualisme* au XXe siècle, période pendant laquelle le mot semble continuer de cristalliser les inquiétudes de la civilisation occidentale.